



CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 23 MAI 2023

20H00

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR

01 - DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

02 - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2023

03 - DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE AU TITRE DE LA DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEC2023-028 : Renouvellement de l'adhésion de la commune au Conseil d'Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) du Loiret, pour une cotisation annuelle de 493,80€.

DEC2023-029 : Signature avec la compagnie Peregrin' d'un contrat de cession de droit de représentation du spectacle « Aerolympik » programmé en novembre 2023, il est prévu le versement d'un montant de 2 950€ pour la participation ainsi que des frais de transport et d'hébergement à hauteur de 345,80€.

DEC2023-030 : Signature d'un contrat de cession de droit de représentation du spectacle « Cyclo spectacle » par la compagnie Poupette & Cie programmé en juin, il est prévu le versement d'un montant de 5 000€ incluant frais de transport, de décor et costumes.

DEC2023-031 : Demande de subvention au département du Loiret dans le cadre du dispositif « En scène » pour le spectacle « Aerolympik » mentionné ci-dessus, pour une aide financière à hauteur de 2 212,50€.

DEC2023-032 : Demande de subvention au département du Loiret dans le cadre du dispositif « En scène » pour le spectacle « Cyclo spectacle » mentionné ci-dessus, pour une aide financière à hauteur de 2 000€.

DEC2023-033 : Signature d'un contrat avec un artiste pluridisciplinaire pour des interventions ponctuelles dans le cadre de la semaine de la petite enfance 2023, prévoyant le versement à l'artiste d'un montant de 1 020€.

DEC2023-034 : Renouvellement de l'adhésion de la commune à l'association Prévention routière, pour une cotisation biannuelle 2022-2023 de 450,00€.

DEC2023-035 : Renouvellement de l'adhésion de la commune à l'association Finances-gestion-évaluation des collectivités territoriales (AFIGESE-CT), pour une cotisation annuelle de 90,00€.

DEC2023-036 : Renouvellement de l'adhésion de la commune à l'union des conservatoires et écoles de musique du Loiret (UCEM45), pour une cotisation annuelle de 90,00€.

DEC2023-037 : Signature d'un contrat avec l'association Musique de Nulle Part pour la location de l'exposition « Instruments de Nulle Part » exposée en juin à la bibliothèque George Sand. Le contrat prévoit le versement d'un montant de 900,00€ comprenant la location ainsi que les frais de transport.

DEC2023-038 : Signature d'un contrat avec l'association Musiques de Nulle Part pour l'intervention ponctuelle d'un musicien dans le cadre de l'exposition « Instruments de Nulle Part », il est prévu le versement d'une somme de 300,00€.



VIE INSTITUTIONNELLE

40/23 – NOUVELLE DÉSIGNATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET NOMINATION DES MEMBRES

ADMINISTRATION GENERALE

41/23 – CONVENTION DE PARTENARIAT – MISE EN ŒUVRE DES CLAUSES SOCIALES DANS LE CADRE DES MARCHÉS PUBLICS

RESSOURCES HUMAINES

42/23 – ACTION SOCIALE – MODALITES D'ADHESION DES AGENTS DE LA COLLECTIVITE AU CNAS

ENFANCE - JEUNESSE

43/23 – ATTRIBUTION DE DICTIONNAIRES ET CLÉS USB AUX ÉLÈVES DE CM2

44/23 – MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE LA BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

45/23 – MODIFICATION DE LA CONVENTION D'AIDE À LA FORMATION BAFA

URBANISME – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

46/23 – ZAC DU CHAMP PRIEUR – FIN DE CONVENTION DE PORTAGE UNIQUE EPFLI FONCIER CŒUR DE FRANCE

JURY D'ASSISES

47/23 – ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE ANNUELLE DU JURY D'ASSISES POUR L'ANNÉE 2024